

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du
26 mars 2018

Présents: Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSÉN, BREUWER, BOTTERMAN, ~~VAN DE WAUWER~~, POLIS-PIRONNET, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, ~~CELİK~~, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, SCHROUBEN, LEONARD, EL HAJJAJI-DARRAJI, DETHIER, ~~GREIMERS~~, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

N° 34^B.- REVENU CADASTRAL ET ACTIVITE COMMERCIALE – Plan d'action et priorités de l'indicateur expert - Point inscrit à la demande de M. BREUWER, Conseiller communal.

LE CONSEIL,

Vu le courriel daté du 19 mars 2018 de M. BREUWER, Conseiller communal, demandant d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;

Vu l'article L1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu l'article 63 du Règlement d'Ordre intérieur;

A l'unanimité,

ENTEND :

- l'interpellation de M. BREUWER, Conseiller communal;
- la réponse de M. PITANCE, Echevin;
- la réplique de M. BREUWER.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION

De: DEMOLIN Pierre
Envoyé: lundi 19 mars 2018 17:04
À: Collège; THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine
Objet: TR: Conseil communal du 26 mars 2018 - Interpellations

Interpellations Conseil.

-----Message d'origine-----

De : freddy@breuwer.be [mailto:freddy@breuwer.be] Envoyé : lundi 19 mars 2018 14:09 À : DEMOLIN Pierre <Pierre.DEMOLIN@verviers.be> Objet : Conseil communal du 26 mars 2018 - Interpellations

Monsieur le Directeur général,
Cher Pierre,

Puis-je te demander d'inscrire à l'OJ du prochain Conseil les interpellations suivantes.

- MIPIM 2018 : bilan de la participation de la Ville et perspectives pour Verviers à court et moyen terme

Faisant suite à la participation d'une délégation communale au dernier MIPIM du 12 au 16 mars et dans le prolongement logique des questions posées lors du Conseil communal du 26 février dernier, préalablement à cette participation, il importe de faire le point sur les résultats obtenus et les perspectives de redressement de l'hyper centre et de réhabilitation de sites particuliers à court et moyen terme.

- Revenu cadastral et activité commerciale : plan d'action et priorités de l'indicateur expert.

Le travail de l'indicateur expert présente un intérêt évident pour les finances communales et en particulier l'assiette fiscale permettant de déterminer et prélever l'impôt foncier additionnel. Encore faut-il que cela se fasse avec équité, discernement et sens des priorités.

C'est ainsi que lors d'une précédente intervention sur la situation interpellante du commerce local, j'ai attiré l'attention sur la nécessité de rectifier la base de calcul des immeubles à usage commercial de l'hyper centre en tenant compte de la réalité, le plus souvent la diminution, de l'activité commerciale. La présente interpellation vise à comprendre comment fonctionne le service de l'indicateur-expert, quels sont les effets de ses interventions dans une optique de justice fiscale et dans quelle mesure son action témoigne d'une réelle préoccupation par rapport à la pression fiscale.

- Enseignement communal : vision d'avenir et ambitions en matière d'intégration et de cohésion sociale ?

La présente interpellation vise à permettre au Conseil de mesurer la prise en compte des 3 spécificités suivantes au sein de l'enseignement communal et à considérer le cas échéant que des moyens plus importants doivent être dégagés et mobilisés à court terme afin de mieux les soutenir.

Ces 3 spécificités, soit le cours de citoyenneté d'une part, l'apprentissage des langues et le bon usage du numérique d'autre part, sont autant de forces à développer dans le cadre d'une politique globale

Cours de citoyenneté : quelles sont l'offre et la fréquentation de ce cours ,comment s'organise la formation des maîtres et quelle est la promotion du cours dans l'enseignement communal d'une ville où les enjeux de l'inter culturalité, de la cohésion sociale et de l'intégration restent essentiels. A Verviers plus qu'ailleurs le succès du cours de citoyenneté constituerait un indicateur de cohésion sociale.

Apprentissage des langues : connaître et pratiquer une autre langue c'est avant tout une question d'ouverture d'esprit et de tolérance .

connaître et pratiquer une langue comme l'allemand , l'anglais ou le néerlandais c'est aussi doter les jeunes verviétois des atouts et des compétences qui les rendront plus forts à l'âge adulte et qui leur permettront de saisir toutes les opportunités d'emploi.

Or l'offre de cours semble minimaliste en matière d'apprentissage des langues l'enseignement communal. Qu'en est-il vraiment et que convient-il de faire pour 'booster' cette offre ?

Accès et usage du numérique : au moment où les discours politiques traduisent une volonté de faire de Verviers une ville connectée , une Smart city et alors que chacun sait ou doit savoir que la digitalisation croissante de la société risque d'aller de pair à Verviers en particulier avec l'exclusion pour un grand nombre de concitoyens, il est important d'agir dès l'école pour favoriser l'accès et le bon usage des outils numériques.

Il convient de s'interroger sur la place du numérique dans l'enseignement communal et sur les initiatives prises ou à prendre sans tarder pour éviter toute forme d'exclusion et pour préparer au mieux les élèves de nos écoles.

D'avance merci pour tes bons soins,

F.Breuer

Conseiller communal

